

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 24 (1944)  
**Heft:** 8

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** R.E.F.S.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉDITORIAL

Souhaitons que ce numéro soit l'un des derniers à sortir de presse en temps de guerre. En tous cas, il paraît au moment où le territoire de la France est presque entièrement libéré. Le retour de l'Alsace et de la Lorraine sera, dans un avenir très prochain sans doute, le couronnement en France des événements historiques auxquels nous assistons depuis quatre mois.

Pour marquer ces heureuses circonstances, nous avons tenu à vouer nos soins les plus attentifs à la rédaction et à la présentation de ce fascicule.

En tête, figure un avant-propos du Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, Compagnie dont cette revue est l'organe, ne l'oublions pas. En effet, c'est ce qui a permis à cette publication, non sans difficultés, de continuer à paraître en toute indépendance au cours des dernières années. Le caractère de la Chambre de Commerce Suisse, à laquelle la France offre une si généreuse hospitalité, a permis d'éviter précisément toute immixtion ou toute influence étrangères à son caractère économique franco-suisse. Ce sont ces circonstances — disons-le en toute modestie — qui ont considérablement augmenté l'intérêt et la valeur des trente-deux numéros sortis de presse de juin 1941 à mai 1944 et cela non seulement aux yeux des lecteurs en France, mais surtout des lecteurs en Suisse et dans les autres pays où ces numéros ont pu parvenir.

Le présent fascicule contient ensuite un nouvel article du Professeur Laufenburger. C'est l'occasion pour nous de lui exprimer notre gratitude pour la série d'études sur l'économie de la France qu'il a bien voulu rédiger, ces derniers mois, pour cette revue, malgré les rigueurs de la censure allemande. Ces études ont été lues en Suisse avec une attention d'autant plus grande que nos compatriotes sont privés, depuis quatre ans, de toute autre source directe de documentation sur l'agriculture, l'industrie et les finances françaises. Notre pays d'origine a profondément souffert, au cours de cette guerre, de son isolement presque complet d'avec ce foyer intellectuel, au si vaste rayonnement, qu'a toujours été la France.

Les lecteurs trouveront plus loin un intéressant exposé du Professeur Rosset sur les statistiques relatives à l'économie helvétique. Malgré l'aridité des

chiffres, il n'est pas sans valeur pour les Suisses de France, dont le plus grand nombre n'a pas pu retourner au pays depuis le début des hostilités, d'être ainsi tenu au courant de ce qui se passe outre Jura. Ces indications ne sont pas sans intérêt non plus pour les autres lecteurs. Aussi, sommes-nous reconnaissants au Professeur Rosset de son précieux concours.

Enfin, les Membres de la Chambre de Commerce sont, comme par le passé, tenus au courant des travaux de la Compagnie grâce à la rubrique consacrée à son activité. De même, ils sont et continueront à être renseignés sur la reprise entre France et Suisse, dans les deux sens, des relations postales et ferroviaires, les conditions à remplir pour l'obtention des visas, la nouvelle mise en marche des échanges de marchandises (obtention des licences d'importation et d'exportation, transports, etc.), le régime des paiements, etc. Espérons que toutes ces formalités seront bientôt simplifiées et même supprimées et que nous aurons de bonnes nouvelles à annoncer à ce sujet.

Le présent numéro sera expédié sitôt que les conditions postales le permettront. Les lecteurs recevront en même temps les précédents numéros que les événements de cet été n'avaient pas permis d'imprimer en temps et lieu. En effet, l'imprimerie de cette revue a souffert des bombardements dont Alençon, à plusieurs reprises, fut l'objectif au cours de ces derniers mois. Chose plus grave encore, son Directeur, M. Grisard Fils, a malheureusement été déporté en Allemagne au mois d'avril de cette année. En son absence, M. Grisard Père a bien voulu remettre en marche l'imprimerie et permettre ainsi la sortie de presse de ce fascicule.

Disposant d'une réserve de papier importé de Suisse, nous avons pu augmenter le nombre de pages. De même, nous insérons à nouveau la publicité, qui nous avait été interdite par les autorités allemandes.

En terminant, remercions le Ministère de l'Information de l'autorisation donnée à cette revue de continuer à paraître pour le plus grand bien des relations économiques entre nos deux nations amies.

R. E. F. S.